



CONTRAT ŒUFS, POULETS – AUTOMNE/HIVER

ANNEE 2015/2016

NOM DU SOUSCRIPTEUR :

Je souscris le présent contrat de droit privé pour l'achat des produits répertoriés ci-dessous auprès de la ferme EARL Bretteurs, La Charrie, 44650 LEGE, représentée par : **Monsieur PEAUDEAU René** - Tél. 06.22.82.45.60 - Courriel : bretteurs@orange.fr

CONTENU DU PANIER :

Panier ŒUFS (cocher votre choix en bout de ligne)

Quantité / Livraison	Prix unitaire	Total par livraison	Nbre de livraison	TOTAL	Choix
3	0,37 €	1,11 €	26	28,86€	
6	0,37 €	2,22 €	26	57,72€	
9	0,37 €	3,33 €	26	86,58€	
12	0,37 €	4,32 €	26	115,44€	

Panier POULETS (cocher votre choix en bout de ligne)

Nbre Poulet / mois**	Prix unitaire*	Total
	18,40 €	€

* base d'un poulet d'environ 2kg au prix de 9,20€/Kg

** **plus qu'une seule livraison par mois**

Chaque volaille distribuée est pesée de façon à facturer le prix exact (l'écart de prix en plus ou en moins sera soldé en fin de contrat)

Reporter dans le tableau ci-dessous le montant du contrat pour chaque produit

Pas de distribution les 24 et 31 décembre 2015 et le 11 février 2016 – DOUBLE Distribution le 14/12/2015, 07/01/2016 et le 18/02/2016

Reporter dans ce tableau la quantité et le montant pour chaque contrat

Contrats	Quantité / par livraison ou par mois	Total
Oeufs		€
Poulets		€
TOTAL		€

Modalité de paiement : Nombre de chèques : ☐ 2 ☐ 4 ☐ 6

A l'ordre de EARL BETTEURS

Ce contrat prend effet le **05/11/2015** et se termine le **28/04/2016** sauf changement reporté sur le planning de l'AMAP.

CONTENU DU CONTRAT :

Le présent contrat est passé entre le souscripteur, membre de l'AMAP Martipontaine et le producteur René PEAUDEAU, pour l'approvisionnement en œufs et en volailles. Il est possible d'intégrer l'AMAP à tout moment. Un adhérent peut céder son contrat à un tiers de son choix. Aucun remboursement ne sera effectué.

LES PRODUITS :

- Des œufs non calibrés, extra frais (moins de 9 jours entre la date de ponte et la distribution), produits selon le cahier des charges bio. Les œufs seront distribués toutes les semaines et seront à votre disposition sur des alvéoles (l'amapien prévoit une boîte pour les transporter, à la demande de la DDPP les boîtes doivent être exemptes d'étiquetage). Lors du renouvellement de l'élevage (été), chaque souscripteur recevra une poule pondeuse prête à cuire (ou à congeler) au prix de 7 €.
- Des poulets d'espèces variées élevés et nourris selon le cahier des charges bio en vigueur : élevage en plein air ; respect des m²/bêtes ; abattage à minima le 85^{ème} jour ; respect des délais entre l'abattage et la distribution ; chaîne du froid respectée. Les volailles seront distribuées tous les mois

Fait à Pont Saint Martin, le :

Signature de l'AMAPIEN

Signature du Producteur

Partie à conserver par le PRODUCTEUR :

CONTRAT ŒUFS, POULETS – AUTOMNE/HIVER – ANNEE 2015/2016

Souscription

Je souscris le présent contrat de droit privé pour l'achat des produits répertoriés ci-dessous auprès de la ferme EARL Bretteurs, La Charrie, 44650 LEGE, représentée par :

Monsieur PEAUDEAU René

Tél. 06.22.82.45.60

Courriel : bretteurs@orange.fr

Adhérent

Nom, Prénom :

Adresse :

Tél. :

Courriel :

Contrat	Quantité / par livraison ou par mois	Total
Oeufs		€
Poulets		€
TOTAL		€

Fait à Pont Saint Martin, le :

Signature de l'AMAPIEN

Signature du Producteur